

Procuration sous seing privé pour un acte notarié

Modèle à remplir — pouvoir exprès, article 1988 du code civil · juricentral.com

1. LE MANDANT

Mandant — Nom et prénom

Né(e) le, à

Adresse

Pièce d'identité (type et n°)

2. LE MANDATAIRE

Mandataire — Nom et prénom

Né(e) le, à

Adresse

Pièce d'identité (type et n°)

3. L'ACTE À SIGNER — NOMMEZ-LE PRÉCISÉMENT

Nature de l'acte

Office notarial et notaire instrumentaire

Date prévue de la signature

4. OBJET DE L'ACTE (BIEN, SUCCESSION, RÉFÉRENCES CADASTRALES)

5. CONDITIONS FINANCIÈRES

Prix ou condition minimale

Le pouvoir expire le

Le présent pouvoir est **exprès** au sens de l'article 1988 du code civil : il ne vaut que pour l'acte nommé et ne confère aucun pouvoir général d'administration. Le mandataire pourra faire toutes déclarations, fournir toutes pièces, régler ou recevoir tous prix et frais, et signer toutes pièces annexes nécessaires à cet acte. Pouvoir révocable à tout moment (art. 2004 c. civ.).

Fait à, le

« Bon pour pouvoir »

Signature du mandant

Modèle gratuit — juricentral.com. Le pouvoir sous seing privé est habituellement accepté pour une vente ou un achat immobilier ; une donation, une hypothèque ou un contrat de mariage exigent une procuration reçue par un notaire. Beaucoup d'offices demandent une certification de signature — gratuite en mairie. Contenu informatif, ne constitue pas un conseil juridique personnalisé.